Cohésion et cohérence textuelle

Fatima. Zohra Hadjattou - Univrsité de Biskra-Algèrie

Résumé:

Cet article sera consacré phénomène de cohésion de. cohérence qui occupe une place prépondérante au sein des sciences du langage, notamment dans l'analyse du discours et du texte. La notion de cohésion renvoie à la continuité sémantique et linquistique entre les énoncés. En revanche, la cohérence se caractérise par une approche qui souligne l'importance du rôle du récepteur dans l'interprétation du texte, selon ses connaissances. En effet, ces deux notions contribuent à la configuration textuelle par des outils linguistiques tels le système de renvois, les liens logiques.

الملخص:

هذا المقال سيخصص لظاهرة التاسك والانساق التي تحتل مكانة بارزة في علوم اللغة، وخاصة في تحليل الخطاب والنص. مفهوم التاسك يشير إلى الاستمرارية والدلالات واللغويات بين البيانات. من ناحية أخرى، الانساق يتميز بالمقاربة التي تؤكد دور المتلقي في تفسير النص، حسب معلوماته. في الواقع، ويسهم هذان المفهومان في التكوين النصي من خلال أدوات لغوية مثل نظام المراجع والروابط المنطقية.

Introduction

Le discours écrit est étroitement lié à une texture qui aborde un mécanisme d'analyse afin de lui donner un sens par deux concepts fondamentaux qui servent de paramètres pour distinguer les éléments constituants du texte, ce sont la cohésion et la cohérence. Nous essayons, au préalable, de cerner la notion de discours et du texte.

Le champ de recherche sur le discours est hétérogène. L'espace où coexistent de multiples approches (AD - LT - GT) et écoles, rendent le discours un terme polysémique. Ce changement naturel (lagos) recouvre plusieurs acceptions, selon les chercheurs. Certains linguistes font le synonyme de texte, à l'énoncé ou à la parole. L'intérêt du concept discours permet de chercher les enjeux énonciatifs et sociaux. La notion de discours est aujourd'hui au cœur des recherches de la linguistique. Etant donné l'ambigüité de ce concept, nous essayerons de donner quelques définitions élémentaires au discours. Mais nous nous limiterons au discours écrit/texte.

I. POLYSEMIE DU TERME «DISCOURS»

Le discours est un nom masculin, du latin «discursus». C'est un terme qui contient des ambigüités. C'est un propos tenu par quelqu'un. En linguistique le discours est «le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant.».¹ En linguistique moderne, le terme discours désigne l'énoncé qui dépasse la phrase.

Dans la linguistique structurale, le sens courant de discours est synonyme de la parole. En rhétorique, le discours est «une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon des règles précises.». Le discours entendu comme lagos et la raison, n'est qu'un des piliers de l'entreprise de persuasion rhétorique. De même, les dimensions de l'éthos et du pathos sont

axées sur l'orateur et sur l'auditoire. Pour **Aristote** «les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire, d'autres enfin dans le discours lui- même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il parait l'être.». Benveniste E. définit le discours comme « lamise en fonctionnement de la langue par un acte individuel. ». Le sujet parlant transforme, àchaque prise de parole, la langue en discours. Par conséquent, le discours est un énoncé ancré dans une situation d'énonciation déclare Maigueneau D. «en parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière.». Adam J. M. énonce de la même manière un discours est un énoncé caractérisable certes par les propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps). Adam J. M. propose la formule du discours sous forme d'équation suivante :

DISCOURS = Texte + condition de production

TEXTE = Discours – condition de production

Le discours désigne aussi un ensemble d'énoncés produits à partir d'une position sociale ou idéologique. Il se produit comme événement. Il implique une différence entre sens et référence. Il réfère à son propre locuteur. Tout discours est hétérogène. Il se manifeste sous formes de citation, de référence, de plagiat. Les marques de l'hétérogénéité à l'écrit sont les guillemets, l'italique et les caractères

gras. Le discours est pris en charge par la discipline A.D(analyse du discours) qui est née par la contribution, d'une part, des sciences du langage (rhétorique, linguistique...), et d'autre part, des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie). Le discours présente des idées forces. Il est orienté en fonction du locuteur, organisé, interactif, contextualisé. Il a une forme d'action et pris dans un autre discours (interdiscours).

II. BREF APERCU SUR LES ORIGINES DU TEXTE

Pour cerner les définitions suggérées au texte par des théoriciens dans des disciplines variées, il serait envisageable de faire un clivage vers l'origine du texte. En effet, le mot «texte» provient du latin **«texere»** et signifie «tisser». Ce prédicat transitif de l'ancien français «tistre» et le mot «tissu» en découle. Le tissu est «la surface souple et résistante constituée par un assemblage régulier de fils textiles entrelacés.». Ces fils de tissage sont la chaîne et la trame. Alors que le texte n'est pas construit arbitrairement. Il est formé par un ensemble d'éléments obéissant à une structure textuelle répondant à l'objectif de l'écriture de l'auteur sur le sens de son texte ainsi que de sa réception avec le lecteur ou l'auditoire.

Dans le temps, la représentation des idées et de la parole entre les hommes est réalisée au moyen des signes d'où on parlera d'écriture. D'une part, on trouve les écritures iconiques (hiéroglyphes-idéogrammes). D'autre part, les écritures phonétiques (syllabiques-

consonantiques voyellées) dont les inventeurs sont les phéniciens. L'écriture phénicienne est l'origine de l'écriture grecque, d'où sortit l'écriture latine. Le texte en grec a eu un grand essor par l'introduction de consonnes et de voyelles pour mieux représenter les signes phonétiques à travers la société et les institutions. Suite à ce parcours sur la présence du «texte» dans les époques précédentes et sous ses différentes formes, nous allons essayer de réduire les conceptions du texte dans le temps moderne.

III. DISCOURS ECRIT/TEXTE: PROBLEME DE DEFINITION

Le texte a été un sujet d'étude immanent à travers les différentes approches. Ce qui entraine son caractère pluridisciplinaire. Vu que chaque discipline tend à concevoir ses propres définitions qui demeurent limitées à son domaine. Certains linguistes et théoriciens envisagent le texte comme écrit ou oral, d'autres le trouvent synonyme de «discours», «énoncé» ou «parole». Cette tension scientifique entre les théories engendre la difficulté d'attribuer une définition au texte qui pourrait faire sa conformité.

1. Le texte en littérature

La littérature est un domaine vaste où s'accumule la pensée humaine. Dans les siècles précédents, elle fut orale, notamment la poésie. Elle devint, par la suite, écrite et imprimée. La littérature est «une chose mystérieuse.» dans la mesure où elle évoque tous les domaines. Le texte appelle à la littérature du fait qu'elle véhicule des idées à travers de grandes œuvres littéraires, voire, **Kafka F., Tolstoï L.** et **Camus A.** Dans les études littéraires, certains spécialistes usent le concept « texte » comme support d'approche. Ainsi, Rommeru C. et Verlaine P. parlent de texte et de recherche de la vérité. Rastier F. parle de textes herméneutiques. Tynianov I N. oppose l'étude du texte littéraire à la genèse des œuvres. Au XVIII siècle, on parle de créativité et de marque d'esthétique. Sans omettre également la critique littéraire qui cherche dans le texte tout indice psychologique renvoyant à son auteur.

2. Le problème de l'écrit et de l'oral

La dichotomie écrit/oral est un phénomène linguistique général qu'ont connu les chercheurs à travers les époques. Chacun d'entre eux possède ses propres caractéristiques. Ainsi, l'oral utilise souvent l'intonation et la prosodie, en s'appuyant sur le contexte. Or l'écrit manifeste des réflexions en usant la langue en vue de gérer l'information. Cette opposition engendre une polémique entre les théoriciens sur le texte oral/écrit. Ainsi la production du texte est indépendante de l'oral. Culioli A. considère que «le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas se passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation.». Quand à la définition du dictionnaire, elle fait un rapprochement entre l'écrit et l'oral, «le texte est donc un échantillon de

comportement linguistique qui peut être écrit ou oral.». Aussi, l'écrit et l'oral engendrent un problème méthodologique au plan synchronique et diachronique. En effet, l'oral est un produit spontané à l'inverse de l'écrit qui est stable. Il parait que le concept texte se situe entre l'écrit et l'oral chez les linguistes et les théoriciens.

3. Le texte en philologie

Dans le domaine de la philologie, le concept «texte» occupe une place importante étant donné qu'il est le corpus d'interprétation et d'explication en vue de connaître les anciennes civilisations. A l'époque romantique, en Allemagne, la philologie pour **August Schlegel** est l'étude générale des langues du moment qu'elle utilise les matériaux linguistiques, stylistiques, grammaticaux pour les émerger dans l'étude des textes.

4. La notion de texte en linguistique

4.1. Texte comme corpus

Au cœur des sciences du langage, la notion «texte» a suscité un débat polémique et un objet d'étude pour les chercheurs linguistiques. **Ducrot O.** et **Schaeffer J.** appellent «texte l'ensemble des énoncés linguistiques soumis à l'analyse: le texte est donc un échantillon de comportement linguistique qui peut être écrit ou parlé, synonyme de corpus.». Suite à ce propos, nous considérons le texte comme une donnée capable d'être analysée, alors le texte est un corpus.

4.2. Le texte et la phrase

Le concept «phrase» parait ambigu et non définissable dans la mesure où la phrase a des catégories multiples (phrase simple, phrase complexe, phrase nominale, verbale). De même, dans l'approche saussurienne elle « créait une grave difficulté et Saussure l'a renvoyée à la parole.». Dans ce contexte aussi, **Benveniste E.** rappelle que la phrase est une unité d'un autre ordre «la phrase est l'unité du discours.». Il ajoute aussi que la phrase est l'unité de communication humaine «nous communiquons par phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases.». Pour **André Martinet,** la phrase est le plus petit segment du discours. **Benveniste E.** intègre la phrase dans un rang inférieur qui est celui des mérismes.

Ceux-ci nous amènent à s'interroger sur les frontières de la phrase avec le texte, tout en sachant qu'à travers l'évolution, le texte a eu des acceptions théoriques différentes. Pour **De Saussure F.** toute phrase sera un syntagme. Or la phrase appartient à la parole et non à la langue, par conséquent on peut déduire que le texte prend sens de la parole saussurienne ou de la langue dans sa dimension syntagmatique. Parmi les six niveaux d'analyse textuelle chez **Litta Lundquist**, le niveau syntaxique montre la caractérisation et l'organisation syntaxique entre les phrases, notamment la cohésion / cohérence qui donnent un sens au texte.

Pour conclure, le texte ne peut se détacher de l'unité phrase, d'une part. D'autre part, les recherches montrent que «la linguistique n'a absolument pas déchiffré la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux[...]. Jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe; c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré.». ¹³

IV. COHESION ET COHERENCE

1. Cohésion

1.1. définition

C'est un concept important dans les sciences du langage qui désigne «les enchainements syntaxiques, les reprises anaphoriques, mais aussi les récurrences thématiques ou référentielles et l'organisation temporelle des faits évoqués donnent au texte une forte dimension cohésive.» L'elle est l'ensemble des opérations qui assurent les faits de continuité et de progression sémantiques et référentielles produits dans un texte par un dispositif spécifiquement linguistique, selon Neveu F. La cohésion caractérise la bonne formation architecturale du texte, assurée par les relations sémantiques entre ses parties constitutives. Jeandillou J F. parle de la notion d'isotopie, essentielle dans la cohésion, qui est comprise comme la récurrence réglée d'unités sémiques au fil d'un ou

plusieurs énoncés. La cohérence permet au lecteur de repérer les éléments conducteurs du sens.

2. Mécanisme de cohésion

Etudier la cohésion d'un texte nécessite des mécanismes linguistiques qui régissent les relations entre les syntagmes dans la phrase ou entre phrase dans le texte.

2.1. Les anaphores

La cohésion du texte se base sur la répétition. Maints éléments linguistiques participent à l'articulation et la relation entre ces éléments. Le concept d'anaphore permet de décrire ce mécanisme. L'anaphore selon la définition du dictionnaire est «n.f, du grec anaphora. Répétition d'un mot en tête de plusieurs membres de phrase, pour obtenir un effet de renforcement ou de symétrie.». Le cataphore vient de la rhétorique, où il désigne un procédé stylistique. Conformément à son étymologie «ana-signifie «en arrière», «en remontant»». L'anaphore renvoie à ce qui précède et la cataphore renvoie à ce qui suit. Ces deux procédés dits diaphoriques.

•	•
les anaphores pronominales	L'oiseau vole. <u>Il</u> vole.
les anaphores nominales	Youssef Chahin est un égyptien. Le réalisateur a subi une crise cardiaque.
les anaphores adverbiales	ainsi - pareillement (peuvent reprendre un fragment de texte)
les anaphores verbales	Le soleil se lève; je vous conseille d' en faire autant.
les anaphores	Cet élève est courageux et obstiné, un t<u>el</u> élèv e sera

forcément reçu à l'examen.

On présente des anaphores illustrées dans le tableau ci-dessous :

2.2. Les connecteurs

adjectivales

2.2.1. Définition et rôles des connecteurs

Le connecteur est «un opérateur susceptible de faire de deux phrases de base une seule phrase.». ¹⁶ Les connecteurs participent à la progression thématique du texte et organisent la succession des phrases. Ils sont des termes de liaisons et de structuration du texte et du discours. Ces termes sont: «les conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) aussi des adverbes (alors, puis, ensuite, pourtant, cependant...), des groupes prépositionnels (d'une part, d'autre part, en tout cas, en fin de compte...), des présentatifs (c'est, voilà)». ¹⁷

Les connecteurs ont des fonctions différentes .La première est celle d'organisateur textuel.La seconde est la fonction énonciative, c'est-à-dire, ils marquent les stratégies d'organisation du discours comme dans les textes argumentatifs, d'où l'appellation de marqueurs(terme utilisé en linguistique textuelle par Adam M J. Les connecteurs sont d'une importance majeure dans l'adhésion de la structure et l'organisation textuelle. Hormis les connecteurs dans un texte, la structure sera implicite, et suit le raisonnement des idées.

Le terme connecteur fait confusion avec l'embrayeur, le marqueur, l'organisateur et l'articulateur. Pour cela, on présente cette différence dans le tableau (1).

Tableau (1)

les connecteurs	les connecteurs logiques ou chronologiques sont des mots qui permettent de lier les phrases ou les paragraphes pour donner un sens et une structuration au texte.				
les embrayeurs	dans la terminologie de Jespersen O., l'embrayeur ou schifter correspond au déictique (mot qui sert à montrer)				
les marqueurs	les marqueurs sont des connecteurs qui marquent les stratégies d'organisation (énonciation)				
les organisateurs	les organisateurs sont des connecteurs qui organisent la représentation de la réalité spatiale/temporelle.				
les articulateurs	les articulateurs sont synonymes aux connecteurs.				

2.3. Classement des connecteurs

Adam] M. classe les connecteurs en trois types. D'abord, les organisateurs textuels qui marquent l'organisation représentation de la réalité spatiale/temporelle ou bien l'organisation du texte. Les connecteurs spatiaux et temporels sont fréquents dans la narration et la description. Ils ont d'autres valeurs dans d'autres types de textes. D'autres connecteurs structurent la progression du texte et sont appelés connecteurs énumératifs, marqueurs de topicalisation et marqueurs d'exemplification et d'illustration. Ensuite, les marqueurs de prise en charge énonciative qui contribuent au mécanisme du discours. Il s'agit de l'émergence d'un point de vue dans un discours. On trouve les marqueurs de point de vue, les connecteurs de reformulation et les marqueurs de clôture. Enfin, les connecteurs argumentatifs qui se trouvent en abondance dans un texte argumentatif car il s'agit là de cadre de raisonnement et d'argumentation. Les connecteurs les plus répondus sont les connecteurs d'opposition ou concession, les connecteurs d'explication ou justification et les connecteurs de conclusion.

Les connecteurs illustrés sont représentés dans le tableau (1).

Tableau(1): Les connecteurs

- les connecteurs temporels : d'abord, ensuite, puis, après, la veille, le lendemain, trois jours plus tard...
- les connecteurs spatiaux : à gauche/à droite, devant/derrière, au- dessus/dessous, d'un côté /de l'autre côté, en haut, en bas...
- les connecteurs énumératifs : aussi, ainsi que, de même, également, en plus, ou...)
- les connecteurs d'exemplification: par exemple, notamment, en particulier, ainsi, entre autres, en particulier, comme.
- les connecteurs de reformulation : c'est à dire, autrement dit, en d'autres termes.
 - Les connecteurs logiques :
 - 1. L'opposition: mais, pourtant, cependant, toutefois, malgré...
 - 2. La cause : car, parce que, puisque...
 - 3. La conséquence : donc, de sorte que, de manière que...

2. Cohérence

2.1. Élément de définition

Comme nous le savons, la G.T et autres disciplines ont pour objet l'analyse du texte. JEANDILLOU F J. écrit : «le texte entier apparait comme un champ de force où s'exerce une permanente tension sémantique et formelle, entre la référence au déjà-dit et l'orientation vers une fin.». 18 Cette caractérisation de forces opère chez les théories relatives à cette étude une importante propriété respective du texte et du discours : la cohérence et la cohésion.

En G.T, la notion de cohérence et cohésion sont fondamentales et servent de critères d'analyse. Selon Riegel M. la cohérence dépend «du discours, de ses conditions de production, dans une interaction sociale déterminée, où les contraintes de la réception jouent un rôle important.». 19 La cohérence est fondée sur la relation externe de l'énoncé avec la situation d'énonciation. Elle n'est pas soumise aux propriétés linguistiques du texte. Elle assure une bonne interprétation et un jugement du récepteur pour permettre d'évaluer l'inférence logique du texte dans une situation d'énonciation. La cohérence est considérée comme relative puisque le lecteur interprète le texte suivant une vision extérieure (extra-linguistique), es genres et les types de textes peuvent participer à cette interprétation.

2.2. Les composantes de la cohérence : continuité et progression

Le français Michel Charolles qui, dans un article de la revue Langue française n°38, 1978, propose les règles de cohérence textuelle. Premièrement, le texte comporte un même sujet (unité de sujet) qui n'introduit aucun élément sémantique contredisant (la règle de non-contradiction). Ensuite, le texte comprend des mots ou des groupes syntaxiques qui reprennent des informations, c'est ce qu'on appelle la reprise d'information pour en assurer l'intégralité (la règle de répétition). Puis, chaque nouvelle phrase apporte une information nouvelle qui soit en rapport logique avec la précédente et la suivante (la progression thématique). Enfin, les informations intrinsèques doivent être reliées entre elles et manifester un lien logique (la règle de relation).

Le texte doit comporter dans son développement des éléments récurrents pour assumer la continuité thématique du texte sans omettre le rôle que jouent les reprises, traitées dans les anaphores. D'une part, la première information portée dans le texte est appelée le thème (ou topic). D'autre part, l'information nouvelle qui s'ajoute dite le **propos** (ou le rhème, focus). **Riegel M.** définit le thème est ce dont parle le locuteur, le support, le «point de départ» de la communication et de la phrase » ; le propos est ce qu'on dit du thème. Thème et propos sont constitués de plusieurs énoncés afin de prendre en compte l'architecture et l'organisation du texte.

Selon **Combettes B.**, ces derniers s'enchainent de trois manières différentes.

01-Progression à thème constant :

Elle est la progression la plus simple et la plus fréquente. Un même thème (Th) est associé à d'autres rhèmes (Rh) que l'on peut schématiser selon **Adam J M.:**

$$\begin{array}{c}
Th_1 \longrightarrow Rh_1 \\
\downarrow \\
Th_1 \longrightarrow Rh_2 \\
\downarrow \\
Th_1 \longrightarrow Rh_3
\end{array}$$

La progression à thème constant est répondue dans la narration, aussi dans l'explication et de l'argumentation.

02-Progression à thème linéaire:

Le rhème d'une première phrase devient le thème de la seconde. Ce thème fournit le deuxième rhème qui devient le thème de la troisième. On la schématise selon **Adam J M**.

$$Th_1 \longrightarrow Rh_1$$
= $Th_2 \longrightarrow Rh_2$
= $Th_3 \longrightarrow Rh_3$
= $Th_4 \longrightarrow Rh_4$

03-Progression à thème dérivée (ou éclatée) :

Le thème initial devient les thèmes, les rhèmes secondaires qui sont appelés des hyperthèmes et des hyperrhèmes. On les schématise selon le modèle de **Jeandillou J F**.

Cette progression se trouve en particulier dans le descriptif.

Conclusion

Pour pouvoir comprendre la configuration d'un support écrit et satisfaire ses besoins langagiers, nous pensons que tout locuteur-lecteur quelque soient son niveau, son âge, ses orientations devrait emprunter la voie de la lecture pour comprendre ce qu'il transmet et ce qu'il reçoit. C'est pourquoi, beaucoup de spécialistes se sont mis d'accord pour que la compréhension de l'écrit se définit comme la mise en œuvre de la capacité d'interpréter la signification d'un document scriptural en y identifiant les unités et les structures distinctives et significatives à statut lexico-sémantique et grammatical. Le lecteur utilise ses compétences transversales, et linguistiques vu l'importance de la cohésion et de la cohérence dans les sciences du langage et en particulier dans les théories relatives à l'analyse textuelle. Ils demeurent le centre de préoccupation des

linguistes textualistes d'aujourd'hui. Leurs contributions à l'architecture textuelle et à la compréhension est indispensable. La textualité ne peut avoir de fondement théorique qu'en fonction d'une cohésion et d'une cohérence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

¹ DUBOIS.J : **Linguistique et Sciences du langage**, 1^{ère} Ed. Larousse, 1994,2ème, Ed. Larousse, Paris 2007, p.150.

² Ibid.p150.

³ ARISTOTE : In, AMOSSY R., **L'argumentation dans le discours**, Ed. Nathan, Paris, 2000, p.4.

⁴ KORKUT E. :**Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p.87.

⁵ MAINGUENEAU D. :In, ADAM J M.,**Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed. Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.40.

⁶ ROBERT P.: Le petit Robert, S.N.L, Paris, p.1970,1979.

⁷ CULIOLI A.:In, ADAM J M., Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.45.

⁸ DUBOIS J.Op.cit, p.482.

⁹ DUCROT O., SCHAEFFER J.: In,http//these.univ-lyon2.fr.

¹⁰ BENVEISTE E. :In, ADAM J M., Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.19.

¹¹ Ibid.p.21.

¹² BENVENISTE E. :In, ADAM J M., Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.19.

¹³ BAKHTINE M. :In, ADAM J M., Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.9.

¹⁴ JEANDILLOU J F. : **L'analyse textuelle**, Ed. Armand Colin, Paris, 2011, p.82.

¹⁵ ROBERT P.: Le petit Robert, Ed. S.N.L, Paris, 1979, p.66.

¹⁶ DUBOIS J. Op.cit, p.110.

¹⁷ RIEGEL M. : **Grammaire méthodique du français**, Ed.PUF, Paris, 1994.,p.1044.

¹⁸ JEANDILLOU J F.Op.cit, p.81.

¹⁹ RIEGEL M.Op.cit, p.1019.